



Avertissement



PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

No 13 – 16 août 2010

EN BREF :

- Agrile du frêne : une nouvelle région infestée en Ontario; pose de pièges attractifs.

AGRILE DU FRÊNE

Une nouvelle région infestée en Ontario

Le 3 août 2010, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) annonçait la découverte d'un nouveau lieu de la présence de l'agrile du frêne, en Ontario. Les arbres infestés se trouvent dans les comtés unis de Leeds et Grenville : <http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pestrava/agrpla/survenqf.shtml>.

Pose de pièges attractifs

Afin de ralentir la propagation de l'agrile du frêne, l'ACIA utilise cet été de nouveaux pièges à insectes afin de détecter et de surveiller la propagation de ce ravageur.

Les pièges à insectes verts appâtés avec une substance attractive sont utilisés dans le cadre des enquêtes menées cette année à la grandeur du Canada. Les enquêtes ciblent les arbres des régions à proximité des zones infestées. De plus, dans les zones où la présence de l'insecte n'a pas été signalée, des enquêtes de dépistage de l'agrile du frêne cibleront des endroits comme les scieries et d'autres installations qui manipulent ou transportent du bois, car ils sont considérés comme présentant un grand risque d'introduction du ravageur.

En cette saison de camping, l'ACIA tient à rappeler aux Canadiens que le déplacement du bois de chauffage peut entraîner la propagation de l'agrile du frêne ou d'autres ravageurs forestiers à de nouvelles zones, puisque le bois de chauffage peut héberger ces insectes. Il est toujours préférable d'acheter le bois de chauffage localement et de le brûler sur place. Pour lire le communiqué de l'ACIA à ce sujet : <http://www.inspection.gc.ca/francais/corpafr/newcom/2010/20100608f.shtml>.

Pour connaître les régions où il y a un arrêté ministériel interdisant le déplacement de matières précises, consulter le site de l'ACIA : <http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pestrava/agrpla/agrplaf.shtml>.



Ville de Montréal
Jardin botanique



Agence canadienne
d'inspection des aliments



Québec 
Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Texte rédigé par :

Caroline Martineau, DTA, agronome, conseillère en agroenvironnement, IQDHO

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

Mario Comtois, agronome, B.Sc.Biol. - Conseiller en pépinière, avertisseur

Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale

3230, rue Sicotte, bureau B-219, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : 450 778-6514 – Télécopieur : 450 778-6537

Courriel : mcomtois@iqdho.com

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – pépinières ornementales – 16 août 2010

